



VADÉMÉCUM PROJETS BIBLIOGRAPHIQUES ET STAGES

Sèverine Bérard

Master Bioinformatique de l'Université de Montpellier



Document complet à retrouver sur le **site moodle « Master Bioinfo Projets et Stages »** (QRCode ci-contre). Ce site contient également des documents à consulter, le calendrier/programmes des soutenances, les sites de dépôts des différents rendus, la procédure pour établir les conventions de stages, les modèles Latex ...



Communication *via* **master-bioinfo-stages@umontpellier.fr** (resp. UE + resp. Admin).

Pour 2023-2024 :

- Resp péda : Sèverine Bérard / Resp admin : Marie-Louise Zinsou
- Jury de M1 : Sèverine Bérard, Annie Chateau
- Jury de M2 : Sèverine Bérard, Anne-Muriel Arigon et Annie Chateau

Calendrier

— Projets bibliographiques de M1

- Formation « recherche bibliographique » par la BU 10-11 oct. 2024
- le 6 janvier 2024 20h : rendu des rapports
- le 9 janvier 2024 20h : rendu des transparents
- du 10 au 12 janvier 2024 : soutenances projets bibliographiques

— Projets bibliographiques de M2

- 22 octobre 2023 : rendu poster + résumé
- 13 novembre 2023 : retour des tuteurs/tutrices
- 27 novembre 2023 : rendu définitif des posters pour impression
- mardi 12 décembre 2023 : journée poster

— Stages M1

- début entre le 29 avril et le 13 mai 2024
- le 23 août 2024 20h : rendu des rapports
- le 27 août 2024 20h : rendu des transparents
- du 28 au 30 août 2024 : soutenances stages de M1

— Stages M2

- début entre le 15 janvier et le 5 février 2024
- le 26 juin 2024 20h : rendu des rapports
- le 30 juin 2024 20h : rendu des transparents
- du 1^{er} au 3 juillet 2024 : soutenances stages de M2

Les stages peuvent se poursuivre après les dates des soutenances dans la limite de l'année universitaire (31 août).

⚠ Les conventions de stage doivent libérer les stagiaires pour assister aux soutenances de leurs promotions, et aux MOD pour les M2

Stages et projets

Le master Bioinformatique comporte 4 unités d'enseignement relevant de projets bibliographiques, aux semestres pairs et de stages aux semestres impairs.

En M1 Projet bibliographique HAU701I (4 ECTS) et Stage « court » 2-4 mois HAU805I (8 ECTS)

En M2 Projet bibliographique HAU904I (4 ECTS) et Stage « long » 5-6 mois HAU001I (30 ECTS)

Ces UE donnent lieu à un **travail personnel des étudiant·es**, à restituer sous la forme d'un écrit et d'un oral. Ce travail est suivi par des **encadrants ou encadrantes scientifiques** (entreprises ou laboratoires) et des **tuteurs ou tutrices pédagogiques** (universitaires). Les stages et projets bibliographiques sont suivis par des rencontres régulières avec les encadrants. Les projets et stages de chaque année peuvent porter sur le même sujet. C'est particulièrement intéressant pour le M1, pour permettre d'être directement opérationnel lors du stage court.

Attendus et consignes

Projets bibliographiques Les projets bibliographiques doivent présenter de manière claire l'état de l'art sur le sujet qui a été choisi. Les références lues devront y être clairement indiquées. Le nombre de références à lire varie selon la nature du sujet et la profondeur de la lecture. Aux extrêmes, un projet bibliographique peut consister à décortiquer un article scientifique particulièrement complexe ou dresser un panorama compulsant une trentaine d'articles.

Stages Les stages doivent nécessairement contenir des aspects bioinformatiques. Pour les stages de M1, les sujets doivent être en lien avec les profils des étudiants. Pour un profil BIO, il est attendu d'avoir un petit développement informatique avec des explications sur l'algorithme ou la méthodologie utilisé à intégrer dans le rapport. Pour les profils INFO, nous attendons des descriptions ou des analyses d'objets biologiques. Les rapports de stages devront présenter le travail effectué par le stagiaire sur son sujet et montrer une réflexion sur ce travail, on ne doit pas rester seulement dans la description ou la présentation des résultats. Le rapport doit permettre d'identifier clairement la contribution du stagiaire. Les rapports de M2 devront montrer une analyse et une prise de recul plus importantes que celles attendues pour un rapport de M1.

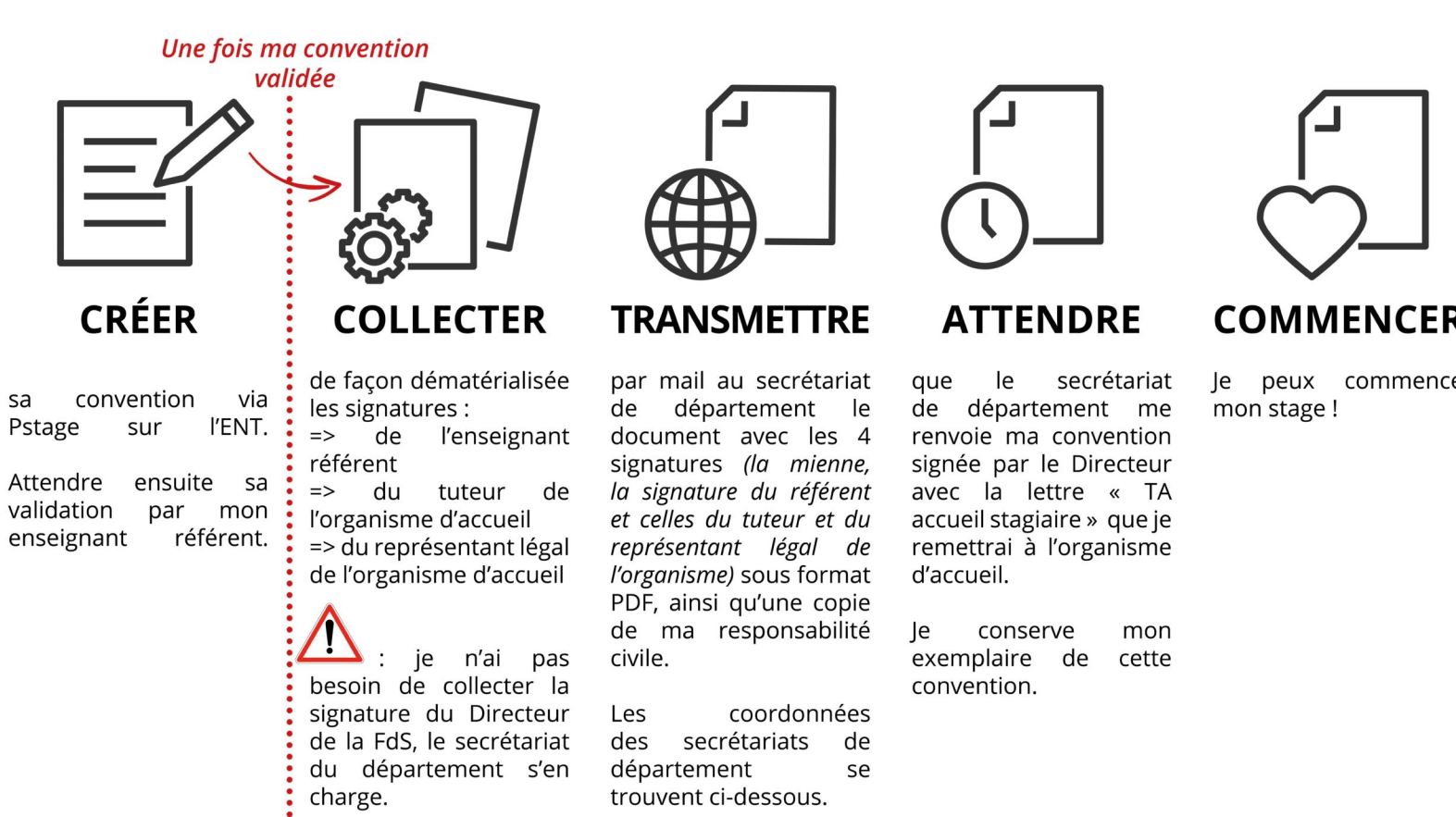
Convention de stage ?

Les étudiant·es en alternance (apprentissage ou contrat professionnel) vont réaliser leur travail de stage au sein de leur entreprise ou laboratoire et n'ont pas à établir une convention de stage. L'alternant·e est soumis·e au **code du travail** par un contrat de travail et perçoit une **rémunération**. Dans tous les autres cas, il faut trouver une structure (entreprise ou laboratoire) dans laquelle effectuer son stage. Les stagiaires sont alors soumis au **code de l'éducation** par une convention de stage et perçoivent une **gratification**.

— Pour les étudiant·es en formation continue, la convention de stage est gérée par le service convention continue **sfc@umontpellier.fr**

— Pour les étudiant·es en formation initiale, il faut passer par le logiciel PStage accessible depuis votre ENT. Retrouvez la procédure complète et un guide PStage sur <https://sciences.edu.umontpellier.fr/stages-et-alternance/stages-en-milieu-professionnel/>.

La procédure PStage



[image tirée de <https://sciences.edu.umontpellier.fr/stages-et-alternance/stages-en-milieu-professionnel/>]

Encadrant·es

- Proposent des sujets tôt dans l'année universitaire
- Signent la convention de stage le cas échéant (attention aux dates à libérer : soutenances + MOD pour les M2)
- Guident l'étudiant·e dans son travail, donnent des conseils sur les rendus à fournir. Pour les M1, les conseils/corrections peuvent être un peu plus appuyés mais en M2, les étudiant·es doivent être plus autonomes.
- Assistent aux soutenances ou à la journée poster pour donner leur retour sur le travail effectué par l'étudiant·e, ou à défaut remplissent la fiche d'évaluation de l'étudiant·e

Tut·eur·rices

- Vérifient leur accès au site Moodle qui sert de dépôt aux documents à relire
- Suivre le travail de l'étudiant·e durant la période avec *a minima* une visite. Pour chaque visite, remplissent un compte-rendu
- Relisent et évaluent le rapport/le poster en vue de l'évaluation et font un retour sur le poster en vue de corrections et rendent les rapports annotés à l'issue des soutenances
- Assistent à la soutenance ou à la journée poster en tant que jury
- Gèrent les problèmes et interrogations rencontrés par l'étudiant ou l'étudiante durant la période, en informant les responsables si besoin.

Équipe pédagogique

- Organisation et animation de ces 4 UE de projets et stages
- Validation des sujets, signature des conventions, recrutement des tuteurs/tutrices, planning des soutenances orales, communication, saisis des notes.
- Gère les éventuels problèmes remontés par les tuteurs et tutrices.
- Resp. Admin** Gère les conventions de stages, se fait le relai avec les services de stages de la FDS. Gère les sites Moodle et le compte **Linkedin**.
- Membres des jurys** Participent à l'intégralité des soutenances ou de la journée poster, évaluent les étudiant·es sur plusieurs aspects oral/écrit/...

Étudiant·es

- Recherchent les sujets
- Sont attentifs dans leurs communications
- Lisent les consignes et recommandations, respectent les délais, travaillent
- Assurent la communication entre leurs encadrants scientifiques, leur tuteur·tutrice et les responsables
- Assistent à toutes les soutenances de leur promotion ou à la journée poster



LinkedIn Master Bioinfo

À vous de jouer!!